

CHRONIQUE VPR DEUXIÈME SEMESTRE 2020

JUILLET 2020

Vacances pour tout le monde

AOÛT 2020

03/08 :

Forêt de la Coubre, carrefour de la Bouverie.

La CARA (Communauté de communes Royan Atlantique) avait le projet d'acquérir un fourgon et de l'équiper en atelier vélo itinérant pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire pour sensibiliser le public, lui permettre d'effectuer lui-même les petites réparations de base et de procéder au gravage antivol gratuit grâce à un appareil dernière génération. C'est désormais chose faite.

Dominique Baudouin et Claude Georgiadès membres de VPR se sont rendus forêt de la Coubre pour encourager les deux recrutés temporaires qui animent un atelier d'incitation, d'éducation des enfants (avec parcours initiatique et des lots à gagner) et d'aide aux petites réparations autour du fourgon flambant neuf aménagé en atelier. Le fourgon est superbe et très bien équipé. Beaucoup de professionnels l'envieraient.



SEPTEMBRE 2020

08/09/2020 :

Passage du tour de France à Royan lors de l'étape entre Oléron et Ré.

À cette occasion, la CARA tenait un stand place De Gaulle à Royan avec son fourgon aménagé. Nombreuses personnes, cyclistes ou non, l'ont visité. Animé par Bastien Ferretti et Anne-Lise Évrard, les deux agents communautaires chargés de la circulation douce et du vélo. Ils ont, entre autres, procédé à 57 gravages antivol gratuits. Dominique Baudouin et Claude Georgiadès sont passés les encourager.

11/09/2020 :

Réunion à la CARA pour présentation du projet cyclable de la communauté de communes. Olivier Bacon et Claude Georgiadès représentaient VPR.

Le projet de la CARA est intéressant et ambitieux. En ce qui concerne l'entrée de ROYAN par Médis, il fait la part nettement plus belle aux cyclistes que le projet départemental avec, notamment de véritables pistes cyclables indépendantes qui pourraient être l'amorce d'une véloroute vers Saintes et même plus loin.

16/09/2020 :

À Royan, Dominique Baudouin et Claude Georgiadès ont rencontré Mr le maire Mr Patrick Marengo, Mr Philippe Cussac adjoint chargé de la circulation et les techniciens de la commune. Rencontre fructueuse où nous ont été présentés plusieurs aménagements cyclables et où nous avons pu faire valoir plusieurs revendications qui ont reçu un accueil favorable.

Certaines voies en sens unique permettront aux vélos d'y rouler à contre sens. Le boulevard Félix Reutin va être aménagé avec pistes cyclables dédiées sécurisées.

28/09/2020 :

Réunion du CA de VPR à la maison des associations.

Le compte rendu est disponible sur le site ou la page Facebook

Entre autres, décision d'adresser une lettre à Mr Dominique Bussereau président du Conseil départemental pour lui faire part de notre point de vue quant à l'aménagement de l'entrée est de Royan par Médis entre l'embranchement des RD 25 et 150 et le giratoire de l'aérodrome.

30/09/2020 :

Première rencontre à la CARA à propos de la manifestation « Cyclistes brillez ! » organisée par la FUB pour savoir comment y participer et l'organiser.

OCTOBRE 2020

08/10/2020 :

Jérôme Fernandez et Dominique Beaudouin ont accepté l'invitation de participer à la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Ils y ont rencontré,

entre autres, Vincent Barraud, maire d'Étaules et président de la CARA qui leur a exprimé son intérêt pour VPR et souhaité en rencontrer les représentants.

08/10/2020 :

Deuxième réunion à la CARA pour la manifestation organisée par la FUB « Cyclistes brillez ! » Partenariat avec les responsables circulation douce et vélo de cet organisme. Retenir un emplacement place de Gaulle à Royan et déplacement de cyclistes équipés à partir de 19 heures. Création d'une affiche pour l'occasion. Belle affiche réalisée par la CARA avec mention de la participation de VPR.



Cyclistes, brillez!

ROYAN - Place Charles de Gaulle
4 novembre 2020

14h00 18h00	Atelier de conseils et de diagnostic des équipements vélo. Quizz sur la sécurité routière
18h30 20h00	Départ pour une « parade lumineuse ». Balade vélo encadrée par l'Association vélo pays royannais - parcours d'environ 9 km.

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

VÉLO CLUB ROYANNAIS

FUB le vélo au quotidien

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

la Charente Maritime DÉPARTEMENT

VILLE DE ROYAN



09/10/2020 :

Mairie de MÉDIS, Daniel Duverger, Isabelle Prévost et Claude Georgiadès rencontrent Pascal Lamoureux adjoint chargé du territoire. Celui-ci s'avoue lui-même peu compétent sur le dossier et nous présente les mêmes projets, peu satisfaisants, que l'ancien maire Mr Cottère que nous avons rencontré avant les élections. Il nous conseille de nous adresser à son collègue André Galien qui est chargé de l'accessibilité et de l'équipement communal. Nous prendrons rendez-vous avec celui-ci et avec le nouveau maire Mr Éric Renoux.

NOVEMBRE 2020

Pour raison sanitaire, la manifestation « Cyclistes brillez ! » est annulée. Nous espérons qu'elle sera reconduite plus tard.

05/11/2020 :

Envoi de la lettre à Mr Bussereau (copie ci-dessous)

Objet : aménagement entrée ROYAN ROYON

Monsieur le président,

Dans le premier numéro du journal du département que nous avons lu avec attention ; le vélo, tour de France oblige y est en bonne place. Nous savons l'importance que vous accordez à la fréquentation touristique de notre belle région. Vous avez par ailleurs, vanté l'importance des infrastructures cyclables dans cette fréquentation, citant les nombreuses vélo-routes qui la traversent.

Aussi, nous nous permettons d'attirer votre attention sur une ombre importante à ce tableau... La liaison cyclable entre Royan et Saintes, sur la quarantaine de kilomètres qui nous séparent, seulement 2,2 sont dévolus à une pratique cyclable sécurisée !

Les récents événements tragiques qui ont coûté la vie à trois cyclistes et en a grièvement blessé deux autres les 15 et 17 septembre dernier mettent l'accent sur l'importance de la sécurité pour les utilisateurs des deux roues non motorisés et particulièrement sur ce tronçon.

Pour se rendre de Royan à Saintes en toute quiétude, et donc en empruntant des itinéraires dédiés, il faut suivre la vélodyssée et la flowvélo (magnifiques pour leur part...) pour un total de presque 12 heures de route... qui pourraient (pourront ?) être ramenées à seulement 2.

À l'heure où l'entrée de Royan par l'est (Médis) est plus qu'à l'étude, il serait vraiment dommageable de ne pas en profiter pour amorcer cette liaison depuis le giratoire de la D25 jusqu'à celui de l'aérodrome, et ce, par des réelles pistes cyclables à double sens séparées des autres modes de déplacement (automobiles et piétons). Le projet qui nous a été transmis et présenté par vos services n'en tient pas assez compte ; passages mixtes mals adaptés à une zone commerciale à fortiori dérisoire dans l'optique d'un itinéraire cyclable Royan - Saintes via Médis et Saujon.

Notre pays, commence à combler son retard sur les autres pays européens en matière d'infrastructures cyclables, la pratique à subir un essor sans précédent ces derniers mois grâce à de nombreux moyens mis en place ! Ne serait-ce pas une faute de ne pas en « profiter » ?! C'est pourquoi, nous vous demandons de reconsidérer ce projet en accordant une place légitime au vélo.

En espérant qu'une solution sera trouvée et nous satisfasse en apaisant nos craintes.

Si les aménagements sont, les utilisateurs seront.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le président, en notre parfaite considération.

Jérôme FERNANDEZ (président)

13/11/2020

Dominique Baudouin a rencontré Marie-Noëlle Groch, adjointe au maire de Breuillet appuyé par Michel Renault, adhérent VPR et ancien conseiller municipal pour débattre des projets cyclables sur la commune.

16/11/2020 :
Réunion du CA

Réunion de CA en visioconférence, la crise sanitaire nous ayant fermé les portes de la Maison des Associations.

Tout le CA était présent à l'exception de Marie-Luce Fleury démissionnaire. Michel Renault de Breuillet qui souhaite nous y rejoindre était là, lui aussi. Il a été coopté à l'unanimité en attendant que sa candidature soit confirmée lors de la prochaine assemblée générale.

Sans réponse de Mr Bussereau à notre lettre, on envisage plusieurs modalités pour faire évoluer le projet d'entrée est de Royan dans un esprit délibérément cyclable

Le compte rendu de cette réunion est disponible sur le site ou la page Facebook.

24/11/2020 :
Évolution des aménagements cyclables sur Royan

Dominique Baudouin et Claude Georgiadès sont allés constater l'avancée des travaux du boulevard Félix Reutin dans sa partie entre le boulevard Daniel Hedde et l'avenue de Rochefort. Comme cela nous avait été annoncé, un aménagement du giratoire a été réalisé et les deux côtés du Bd sont dotés de pistes cyclables indépendantes et sécurisées passant derrière les arrêts de bus. Beau travail ! L'autre côté du Bd vers le centre des impôts et l'avenue du Maine Arnaud se fera dans un second temps.

L'avenue du Maine Arnaud a été aménagée en Chaucidou * (chaussée à voie centrale banalisée CVCB), notamment le passage sous la voie rapide de la RD 25.

Par ailleurs l'avenue Alienor d'Aquitaine a été refaite avec des bandes cyclables de chaque côté.

Les aménagements du boulevard Clémenceau ont été modifiés selon nos souhaits, notamment les sas à vélo qui sont passés à 4 mètres.

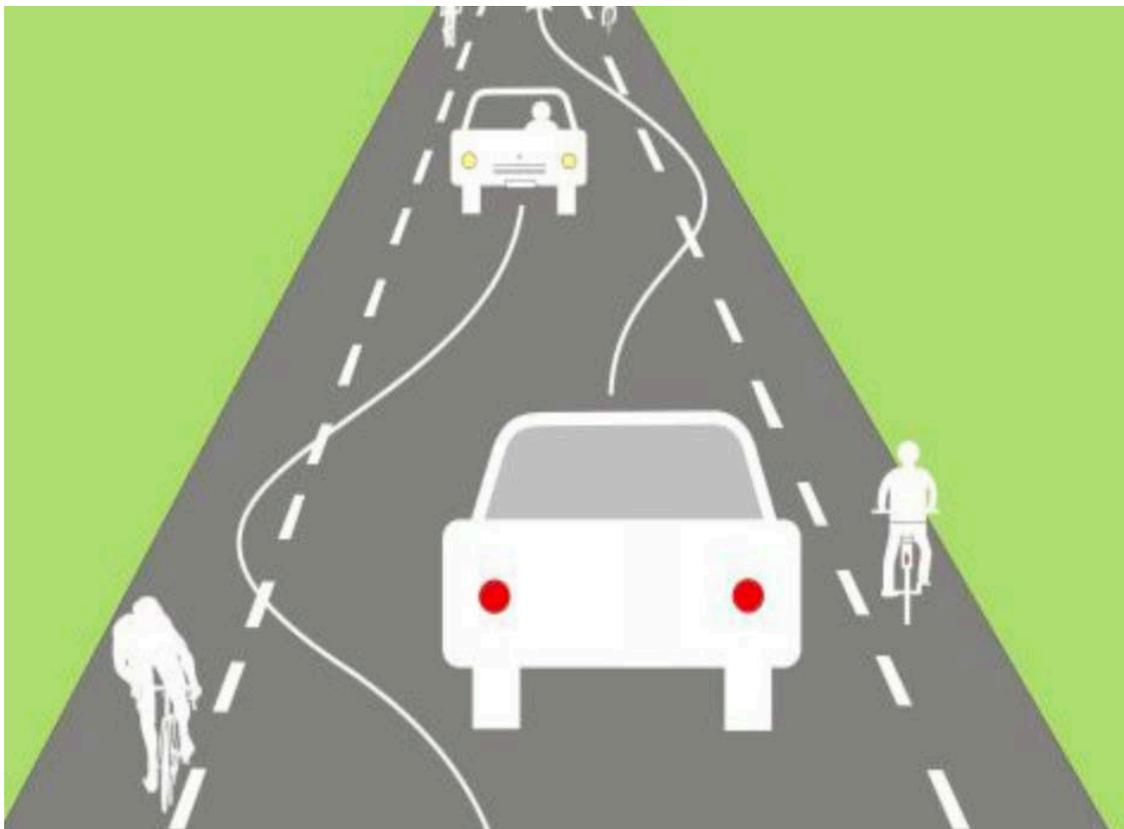
Le boulevard Aristide Briand sans avoir de bandes cyclables a, toutefois, des voies élargies et plus praticables pour les vélos du fait des parkings centraux modifiés. De plus, des parkings à vélos bien conçus y ont été aménagés. La rue de la Providence du Bd Clémenceau à la rue Paul Doumer est accessible à contre sens du sens unique. D'autres aménagements sont programmés qui seront réalisés au cours des deux années à venir.

*Chaucidou ou Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)

Cet aménagement consiste à remplacer, en modifiant la signalisation horizontale (marquage au sol), les deux voies de circulations routières (une pour chaque sens de circulation) par une seule voie centrale (banalisée et utilisable dans chaque sens de circulation) à laquelle sont adjointes deux bandes latérales multi-usages, principalement (mais pas exclusivement) dédiées à la circulation des vélos.

L'avantage de cet aménagement réside principalement dans le fait qu'il amène à une diminution de la vitesse des véhicules (modification de la perspective et réduction de la largeur apparente de la chaussée) et donne une meilleure place aux déplacements doux, même si les deux bandes latérales ne sont pas des bandes cyclables réservées aux vélos.

- La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement. Ces derniers empruntent donc ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes et, à défaut en ralentissant.



DÉCEMBRE 2020

14/12/2020

Comité de Pilotage (Copil) du schéma cyclable de la CARA.

Les représentants des 33 communes de l'agglomération étaient conviés au siège de la CARA pour un exposé/débat sur le schéma cyclable élaboré pour les années à venir. Vélo Pays Royannais y était également convié.

Pour raisons sanitaires, le nombre de participants était limité à 1 seul représentant par commune ou association.

Notre président, Jérôme Fernandez, étant indisponible, Claude Georgiadès a représenté VPR qui était la seule association présente. 27 des 33 communes étaient représentées, la plupart par des conseillers.

Exposé clair et précis de Bastien Ferretti et des techniciens de l'agglomération.

Le point le plus important de notre point de vue est le report à 2021/2022 de la mise en œuvre du projet définitif de l'entrée de Royan via Médis et de la future passerelle au-dessus de la D 25, faute d'accord entre CARA et département, ce qui nous laisse du temps pour rencontrer le successeur de D. Bussereau puisque ce dernier n'a pas jugé bon de répondre à notre lettre et peut-être d'envisager d'autres moyens pour nous faire entendre.

Claude Georgiadès a pu présenter l'association en insistant sur le fait qu'elle est la voix des usagers et a déjà l'écoute de plusieurs municipalités. Il a précisé que nous souhaitions rencontrer chacune des communes de l'agglomération et qu'ils allaient recevoir rapidement un exemplaire de notre charte et un texte à insérer dans un de leurs bulletins municipaux. Bastien Ferretti doit nous fournir la liste des adresses courriel de chaque mairie.

Dès réception, nous procéderons à ces envois en renouvelant notre demande de rendez-vous avec le maire et le responsable de la voirie. Il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Pour nous, cette séance s'avère positive et prometteuse.

À LIRE ATTENTIVEMENT

Comme vous pouvez le constater, pendant la crise sanitaire, même si elle a largement limité sa capacité d'action, votre Conseil d'Administration n'a cessé d'œuvrer auprès des communes et nous avons obtenu quelques résultats, insuffisants, certes, mais significatifs.

Cela dit, nous souhaitions vous associer, vous et vos montures, en vous faisant participer à différentes manifestations : « Tous à vélo », « Semaine de la réparation », « Cyclistes brillez » qui ont dû être annulées.

Nous projetions de vous faire participer régulièrement à de mini parades cyclistes (appelées « vélorutions ») sur les différentes communes de l'agglomération à l'instar de nombreuses associations comme la nôtre en France. L'occasion de se faire connaître, d'interpeler les municipalités, de se rencontrer et de créer des liens. Là encore, La conjoncture nous en a empêchés.



Ici à Périgueux



Chez nous à Royan

Nous vous en proposerons en 2021 si la situation le permet.

En conséquence, nous avons décidé de reconduire GRATUITEMENT vos inscriptions 2020 pour 2021.

Notre trésorerie est peu importante mais nous devrions pouvoir faire face à nos dépenses de fonctionnement : assurance, adhésion à la FUB, location du site internet, frais de papèterie, etc. Si malgré tout, en cours d'année elle s'avérait insuffisante, nous ferions appel à votre générosité.

Pour les inscriptions nouvelles, cotisations inchangées : 10 € par personne, 15 € pour les couples avec enfants. Étudiants, mineurs, personnes en difficulté 3 €.

PENSEZ A FAIRE LA PROMO DE VPR AUPRES DE VOS AMIS, CONNAISSANCES OU CYCLISTES DE RENCONTRE. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOTRE VOIX AURA D'IMPACT AUPRES DE NOS INTERLOCUTEURS .

Notre Assemblée Générale est prévue le lundi 25 janvier à la Maison des Associations sauf contre-ordre pour confinement. Venez nombreux. Nous avons droit, pour le moment à 80 places en respectant les consignes de sécurité (port de masque, gel hydro-alcoolique à l'entrée). Nous vous y remettrons votre badge 2021 à votre nom avec le logo VPR.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, très bonne année 2021 et à très bientôt.

Le CA de VPR